

Rapport financier trimestriel

Période terminée le 30 juin 2012

Premier trimestre de l'exercice 2012-2013

Publié le 28 août 2012

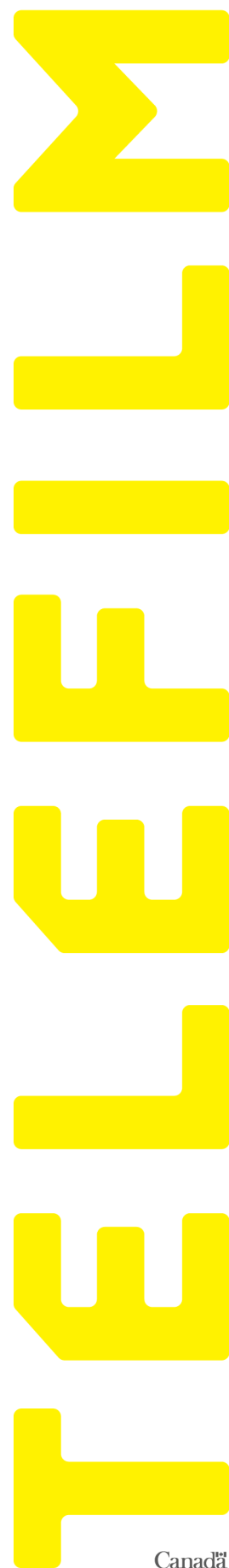




TABLE DES MATIÈRES

1.	TÉLÉFILM.....	3
	FINANCEMENT	3
	PROMOTION	3
	ADMINISTRATION DE PROGRAMMES	3
2.	RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL	3
3.	CHANGEMENTS IMPORTANTS	3
	PROGRAMMES.....	3
	ACTIVITÉS.....	4
	PERSONNEL.....	4
4.	GOVERNANCE ET VÉRIFICATION INTERNE	4
5.	GESTION DU RISQUE.....	5
6.	AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS.....	5
7.	ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
	DÉPENSES DE SUPPORT	6
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION.....	7
	FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS.....	8
	SITUATION FINANCIÈRE.....	9
8.	RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE.....	10
9.	ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2012.....	11
	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	11
	ÉTAT DES RÉSULTATS	12
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	13
	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	14
	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	15
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS.....	16
	ANNEXE A – AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	17

1. TÉLÉFILM

Téléfilm Canada est une société d'État fédérale relevant du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Notre mandat est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne en jouant un rôle de chef de file par un appui financier et des initiatives alimentant le succès de l'industrie sur les plans culturel, industriel et commercial. La Société offre ses services à partir de ses bureaux de Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

Financement

Téléfilm soutient financièrement le développement et la production (incluant la coproduction en vertu de traités officiels) de longs métrages qui présentent un potentiel de succès au Canada et à l'étranger.

Promotion

Téléfilm agit de façon à stimuler la demande des auditoires pour du contenu canadien multi-écrans, au Canada et à l'étranger, notamment:

- en soutenant la mise en marché et la promotion de longs métrages canadiens, les talents canadiens et l'industrie audiovisuelle canadienne et en participant à des événements de l'industrie comme des festivals et des marchés qui aident les entreprises audiovisuelles canadiennes à promouvoir et à vendre leurs productions;
- en effectuant des partenariats pour aider l'industrie à promouvoir ses productions et ses talents dans le monde entier et en faisant la promotion de la diversité et des créateurs émergents issus des minorités de langue officielle et des communautés autochtones.

Administration de programmes

En plus de ses propres programmes et initiatives, Téléfilm administre aussi les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC) par l'entremise d'une entente de services.

2. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Ce rapport financier trimestriel est conforme à l'ensemble des exigences de la [Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État](#) établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et aux principes comptables applicables au secteur public. Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers pour ce rapport financier trimestriel et, à cet effet, le rapport n'a pas subi d'examen ni d'audit de la part d'auditeurs externes.

3. CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

La Société a lancé en avril dernier son nouveau [Programme de promotion](#) qui permet d'englober une gamme plus large d'événements et d'initiatives tout en étant plus simple à administrer. La Société a aussi inauguré en juin dernier son nouveau [Programme de production à micro-budget](#) qui s'adresse aux talents émergents canadiens. Également, la direction a poursuivi ses consultations auprès de l'industrie en ce qui a trait à la refonte des programmes de production. De plus, Téléfilm a dévoilé les membres du comité honoraire pancanadien de son nouveau [Fonds des talents](#). Leur rôle sera d'accroître la visibilité du fonds de dons privés auprès de donateurs éventuels. À cet égard, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a officiellement reconnu le fonds des talents à titre de fonds de production indépendant certifié. Finalement, la Société a concrétisé les économies budgétaires en continuité de l'exercice de revue des dépenses annoncées au budget fédéral en mars dernier. Les économies attendues pour l'exercice 2012-2013 sont de l'ordre de 1,7 million de dollars pour les programmes de financement et de 1 million de dollars pour les dépenses administratives.

Activités

Dans le cadre de ses activités d'investissement, la Société a soutenu 11 nouvelles productions pour un montant de près de 7,7 millions de dollars. Sur la scène internationale, la Société a effectué la promotion des créateurs et des entreprises canadiennes en partenariat avec le Consulat général du Canada à Shanghai favorisant le développement de partenariats internationaux en matière de coproduction et la conquête de nouveaux auditoires. En appui à ces initiatives, l'industrie audiovisuelle canadienne a fait preuve d'une présence exceptionnelle, présentant 20 films en marge du [Festival International du film de Shanghai](#). Dans la même lignée, dix films canadiens seront présentés au 47^e [Festival international du film de Karlovy Vary](#) en République tchèque confirmant la qualité des œuvres canadiennes et les efforts de promotion de Téléfilm. Aussi, le [Festival de Cannes](#) et le [Marché du film à Cannes](#) ont fait la part belle aux productions canadiennes en présentant quatre films dans la Sélection officielle, un court métrage dans la *Quinzaine des Réalisateurs* et 25 courts métrages par le biais de *Canada : Talent tout court*.

Par ailleurs, Téléfilm a remis les prix *Golden Box Office Award* et *Guichet d'or 2011* aux réalisateurs et scénaristes des films *Barney's Version* et *Starbuck* qui ont obtenu les meilleures recettes-guichet aux pays provenant de films canadiens avec respectivement 3,2 et 3,5 millions de dollars d'entrées.

La Société désire devenir une source de référence en produisant de l'information clé sur l'industrie et, à cet égard, a annoncé la création d'un partenariat en recherche avec [HEC Montréal](#). Deux projets de recherche conjoints ont été retenus pour marquer le lancement de ce partenariat soit la marque canadienne au cinéma et les habitudes de consommation des Canadiens en matière de cinéma.

Personnel

La directrice générale, Carolle Brabant, a été honorée par l'Association canadienne des femmes en communications (AFC). Mme Brabant est récipiendaire du prix Excellence en leadership 2012 de l'AFC qui reconnaît l'excellence en matière de leadership à l'échelle nationale de même que l'engagement envers la promotion et l'égalité des femmes au sein de l'industrie des communications et de la technologie.

Il n'y a eu aucun changement des membres du conseil d'administration ou du comité de direction au cours du trimestre. Par ailleurs, la Société a annoncé la nomination de Lauren Davis au poste de directrice régionale, Longs métrages – Région de l'Ouest. Cette nomination témoigne de l'engagement continu de Téléfilm à bien servir toutes les régions du pays. Dernièrement, en lien avec les économies budgétaires mentionnées, la Société a mis de l'avant des mesures d'efficacité administratives attribuables aux nouveaux programmes et a procédé à l'abolition de certains postes.

4. GOUVERNANCE ET VÉRIFICATION INTERNE

La gouvernance de la Société s'effectue par le biais des activités du conseil d'administration et de ses comités ainsi que par le comité de direction présidé par la directrice générale et ses comités dérivés. Le conseil d'administration et le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance ont chacun tenu deux réunions au cours du trimestre alors que le comité de vérification et des finances a tenu une séance. Le comité de direction, présidé par la directrice générale, se rencontre sur une base quasi hebdomadaire.

La Société mandate une firme externe pour la réalisation de travaux d'audit interne et la reddition de compte est effectuée au comité de vérification et des finances de la Société. Les mandats de l'exercice 2011-2012 ont tous été complétés et leurs conclusions présentées au comité de vérification et des finances en mars dernier. Un plan de vérification interne pour l'exercice a été adopté et, à cet égard, deux mandats ont été entrepris au cours du trimestre soit sur eTéléfilm et sur la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels. Les objectifs du mandat sur eTéléfilm consistent entre autres à s'assurer de l'intégrité des informations saisies et à évaluer le processus de changement à l'application. Les objectifs du second mandat concernent la revue des politiques et procédures mises en place pour la protection des renseignements personnels.

5. GESTION DU RISQUE

La Société applique une gestion intégrée des risques dont le processus ainsi que l'identification sont décrits dans notre Rapport annuel 2011-2012. Le comité de gestion de risques se réunit trimestriellement pour faire une mise à jour de l'évaluation des risques et à cet égard s'est assuré de la mise en place de stratégies efficaces afin d'atténuer les impacts potentiels sur la clientèle et sur les employés des économies budgétaires annoncées en mars dernier au budget fédéral. La Société compte notamment sur la création du [Fonds des talents](#), la création de partenariats financiers et la simplification des processus administratifs pour réduire ces impacts. La Direction s'assure également de maintenir des communications régulières sur les changements avec l'industrie et ses employés afin de répondre aux préoccupations soulevées.

6. AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS

La Direction s'efforce de produire une information financière pertinente et conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) et ce dans les délais impartis par le Receveur général du Canada, soit en arrêtant les comptes cinq jours ouvrables après la fin du trimestre. À cet effet, la Direction applique des moyens et méthodes qui lui permettent d'identifier les ajustements requis. Dans un but d'efficience, certains procédés de démarcation applicables aux cycles des comptes payables et recevables, la capitalisation d'éléments de dépenses aux immobilisations corporelles et certains ajustements concernant le passif au titre des avantages sociaux futurs n'ont pas été effectués au 30 juin 2012. L'importance de ces ajustements à apporter aux montants, au classement ou à la présentation est jugée négligeable par la Direction, les états financiers donnant, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle.

7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'identification des écarts à expliquer provient de seuils établis en collaboration avec le comité de vérification et des finances de la Société.

Dépenses de support

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

	Budget	Réel (M\$)		Écart			
	2012- 2013	2012- 2013	2011- 2012	Budget		Trimestre précédent	
				\$	%	\$	%
Production	8,3	7,7	7,0	0,6	7	0,7	10
Développement	0,2	0,1	1,2	0,1	50	-1,1	-92
	8,5	7,8	8,2	0,7	8	-0,4	-5
Mise en marché	3,3	3,4	2,5	-0,1	-3	0,9	36
Événements internationaux	1,2	1,1	1,2	0,1	8	-0,1	-8
Promotion	1,2	0,4	0,2	0,8	67	0,2	100
	5,7	4,9	3,9	0,8	14	1,0	26
	14,2	12,7	12,1	1,5	11	0,6	5

Les dépenses d'aide à la production présentent une hausse par rapport au trimestre comparatif. Cette augmentation provient essentiellement du financement de productions issues du volet sélectif ayant soutenu quatre projets de plus dont certains étaient à finaliser en mars dernier.

Les dépenses de support pour l'aide au développement affichent des écarts significatifs par rapport au budget ainsi qu'en regard des dépenses du trimestre antérieur. La Société a procédé au cours du dernier exercice à une refonte complète de ses programmes d'aide au développement et le nouveau programme simplifié a été lancé à la fin du mois d'avril. Le nouveau programme a éliminé la notion de dates de dépôt pour les projets de langue française ce qui explique à la fois la position de surplus budgétaire et la baisse des dépenses de 1,1 million de dollars par rapport au trimestre comparatif. La direction prévoit que ces écarts se résorberont graduellement au cours de l'exercice.

L'aide à la distribution et à la mise en marché excède de 0,9 million de dollars les dépenses du trimestre comparatif. Cette hausse provient notamment de l'accroissement circonstanciel du nombre de projets soutenus via le volet des enveloppes à la performance.

Les dépenses de promotion relatives au contenu et aux talents canadiens sont inférieures aux attentes budgétaires initiales. La Société a procédé de façon similaire aux programmes d'aide en développement en effectuant une refonte des principes directeurs applicables aux activités relatives à la promotion. Ainsi, le nouveau programme de promotion a été accessible en mai dernier. Ce contexte de changement explique le surplus budgétaire temporaire de 0,8 million de dollars. La direction s'attend à une augmentation des demandes d'aide en financement au cours des prochains trimestres. Finalement, la hausse des dépenses en promotion en regard du trimestre comparatif provient d'un écart circonstanciel du financement d'événements spécifiques récurrents.

Frais de fonctionnement et d'administration

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

	Budget	Réel (M\$)		Écart			
	2012- 2013	2012- 2013	2011- 2012	Budget		Trimestre précédent	
				\$	%	\$	%
Salaires et avantages sociaux	5,3	5,1	5,0	0,2	4	0,1	2
Technologies de l'information	0,6	0,6	0,6	-	-	-	-
Location	0,5	0,6	0,5	-0,1	-20	0,1	20
Honoraires professionnels	0,5	0,3	0,4	0,2	40	-0,1	-25
Amortissement	s.o.	0,3	0,3	s.o.	s.o.	-	-
Voyages	0,2	0,1	0,1	0,1	50	-	-
Frais de bureau	0,2	0,1	0,1	0,1	50	-	-
Publicité et publications	-	-	-	-	-	-	-
	7,3	7,1	7,0	0,5	7	0,1	1

Les honoraires professionnels présentent un écart budgétaire temporaire qui provient majoritairement des dépenses anticipées pour certaines activités courantes dont les travaux en cours ne sont pas encore facturés, notamment pour les services de vérification interne et de développement d'application et de maintenance informatique. De plus, les honoraires professionnels du trimestre sont en baisse en regard des données comparatives. La diminution des frais relatifs à la production de notre rapport annuel et une baisse d'honoraires découlant d'une initiative stratégique liée à la promotion des œuvres canadiennes justifient l'essentiel de la diminution.

L'amortissement constitue une dépense non monétaire et n'est donc pas budgétisé. Par ailleurs, le poste budgétaire des voyages présente un écart budgétaire favorable. Le report de certains frais de déplacement et des économies sur des voyages à l'international expliquent l'essentiel de ce surplus budgétaire temporaire. En dernier lieu, les frais de bureau qui comprennent les activités de formation et de développement professionnel sont inférieurs aux attentes budgétaires. Le surplus temporaire s'explique par les délais occasionnés pour la mise en place d'activités structurées de formation.

Financement gouvernemental et revenus

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

	Budget	Réel (M\$)		Écart			
	2012- 2013	2012- 2013	2011- 2012	Budget		Trimestre précédent	
				\$	%	\$	%
Crédit parlementaire	23.0	18.7	18.8	-4.3	-19	-0.1	-1
Honoraires de gestion provenant du FMC	2.6	2.6	2.5	-	-	0.1	4
Revenus d'investissements et récupérations	0.5	0.7	0.9	0.2	40	-0.2	-22
Intérêts et autres revenus	s.o.	-	-	s.o.	s.o.	-	-
	26.1	22.0	22.2	-4.1	-16	-0.2	-1

Le crédit parlementaire utilisé présente une réduction par rapport à notre attente budgétaire qui est basée sur des hypothèses de sortie de fonds reliées aux nouvelles ententes de financement de l'exercice, aux paiements de nos obligations antérieures provenant de nos programmes et à nos dépenses administratives. Le surplus budgétaire provenant de nos dépenses programmes de même que le report de sorties de fonds reliées à nos obligations de nos programmes de l'exercice précédent expliquent le déficit temporaire de 4,3 millions de dollars.

Les revenus d'investissements et récupérations génèrent au premier trimestre des écarts, tant par rapport au budget qu'en regard des revenus comparatifs. Ces produits proviennent généralement de nos investissements en production, de récupérations de distributeurs et de récupérations d'avances sur des projets en développement. La Société n'a pas de contrôle sur les ventes effectuées et en conséquence il est difficile de prévoir les niveaux de revenus et de récupérations. La diminution des récupérations d'avances provenant des projets financés en développement de long métrage explique la baisse de ces produits au premier trimestre.

Situation financière

	Réel (M\$)		Écart	
	30 juin 2012	31 mars 2012	\$	%
Actifs financiers				
Encaisse	43,5	41,1	2,4	6
Débiteurs	2,6	4,0	-1,4	-35
À recevoir du FMC	2,6	2,6	-	-
	48,7	47,7	1,0	2
Passifs financiers				
Créditeurs	1,2	1,6	-0,4	-25
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	31,0	33,9	-2,9	-9
Passif au titre des avantages sociaux futurs	2,2	2,2	-	-
Actifs financiers nets	14,3	10,0	4,3	43
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	2,0	2,3	-0,3	-13
Charges payées d'avance	0,1	1,9	-1,8	-95
Excédent accumulé	16,4	14,2	2,2	15

Actifs financiers

Notre actif financier le plus important, l'encaisse, n'a pas varié significativement au cours du trimestre. Les débiteurs qui sont composés principalement de taxes à recevoir et de revenus d'investissements et de récupérations à recevoir ont diminué de façon sensible. La diminution provient des taxes à recevoir qui présentent des sommes inférieures à récupérer, cohérentes avec la baisse des activités du premier trimestre par rapport aux activités des derniers mois de l'exercice 2011-2012. Également, les revenus et récupérations à recevoir ont diminué à la suite d'importants encaissements.

Passifs financiers

La diminution des créditeurs est expliquée principalement par la baisse des créditeurs et frais courus réguliers en comparaison de ceux du 31 mars dernier. À cet égard la direction applique en fin d'exercice des procédés de démarcation exhaustifs qui ne peuvent être effectués en cours d'année.

Actifs non financiers

Une autre fluctuation découle d'une diminution de la valeur nette des immobilisations qui est liée à l'amortissement de l'exercice. Finalement, les charges payées d'avance ont diminuées de façon importante depuis le 31 mars dernier. En effet, la presque totalité des charges payées d'avance de l'exercice précédent ont été comptabilisées à la dépense du premier trimestre de l'exercice.

8. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

La Société reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'une autorisation parlementaire annuelle. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'une autorisation parlementaire qui a été approuvée lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

(M\$)	30 juin 2012	30 juin 2011
Coût de l'exploitation	19,8	19,0
Rajustements ayant une incidence sur le coût de l'exploitation:		
Amortissement	(0,3)	(0,3)
Rajustements ayant une incidence sur l'utilisation du crédit parlementaire :		
Redressement relatif aux conditions d'admissibilité des dépenses de support	2,9	3,5
Frais de fonctionnement financés par le FMC	(2,6)	(2,5)
Charges payées d'avance administratives au 31 mars	(1,2)	(1,0)
Charges payées d'avance administratives au 30 juin	0,1	0,1
	(0,8)	0,1
Crédit parlementaire constaté au 30 juin	18,7	18,8
Crédit parlementaire disponible pour les trimestres subséquents	84,3	86,9
Crédit parlementaire autorisé	103,0	105,7

Le montant du crédit parlementaire de l'exercice est issu du Budget principal des dépenses de 2012-2013 diminué des économies annoncées au budget du gouvernement fédéral de mars dernier.

9. ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2012**Déclaration de responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Carolle Brabant, CPA, CA, MBA
Directrice générale



Denis Pion,
Directeur, Administration et Services d'entreprise

Montréal, Canada

Le 28 août 2012

État des résultats

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

<i>En milliers de dollars</i>	Annexe	30 juin Budget	30 juin 2012	Redressé - Note 2 30 juin 2011
Dépenses de support				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Aide à la production		8 270	7 700	6 951
Aide au développement		200	109	1 232
		8 470	7 809	8 183
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Aide à la distribution et mise en marché		3 258	3 357	2 432
Participation aux événements internationaux		1 250	1 102	1 226
Promotion		1 250	432	218
		5 758	4 891	3 876
		14 228	12 700	12 059
Frais de fonctionnement et d'administration	A	7 328	7 102	6 954
Coût de l'exploitation		21 556	19 802	19 013
Revenus				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada				
		2 640	2 630	2 521
Revenus d'investissements et récupérations				
		500	695	852
Intérêts et autres revenus				
		-	33	26
		3 140	3 358	3 399
Coût net de l'exploitation avant le financement		18 416	16 444	15 614
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire				
		23 023	18 709	18 807
Excédent		4 607	2 265	3 193
Excédent accumulé au début			14 221	11 125
Excédent accumulé à la fin			16 486	14 318

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.

État de la situation financière

<i>En milliers de dollars</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	43 517	41 088
Débiteurs	2 578	4 010
À recevoir du Fonds des médias du Canada	2 635	2 636
	48 730	47 734
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	1 231	1 572
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	30 966	33 894
Passif au titre des avantages sociaux futurs	2 185	2 186
	34 382	37 652
Actifs financiers nets	14 348	10 082
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	1 995	2 264
Charges payées d'avance	143	1 875
	2 138	4 139
Excédent accumulé	16 486	14 221

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriel.

État de la variation des actifs financiers nets

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

<i>En milliers de dollars</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Excédent	2 265	3 096
Opérations liées aux immobilisations corporelles		
Amortissement	269	1 092
Acquisition	-	(93)
Autres opérations		
Acquisitions des charges payées d'avance	-	(1 875)
Utilisation des charges payées d'avance	1 732	1 797
Augmentation des actifs financiers nets	4 266	4 017
Actifs financiers nets au début de l'exercice	10 082	6 065
Actifs financiers nets à la fin	14 348	10 082

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.

État des flux de trésorerie

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

	30 juin	Redressé - Note 2
<i>En milliers de dollars</i>	2012	30 juin
		2011
Activités de fonctionnement		
Excédent	2 265	3 193
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Diminution des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(2 928)	(3 469)
Diminution du passif au titre des avantages sociaux futurs	(1)	(4)
Amortissement des immobilisations corporelles	269	274
	(395)	(6)
Variations des éléments financiers hors caisse:		
Diminution des débiteurs	1 432	1 298
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	1	507
Diminution des créditeurs et charges à payer	(341)	(53)
Diminution des charges payées d'avance	1 732	1 651
Augmentation du montant à recevoir du Trésor	2 429	3 397
Montant à recevoir du Trésor au début	41 088	37 239
Montant à recevoir du Trésor à la fin	43 517	40 636

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Notes aux états financiers trimestriels

1. Base de préparation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) en application de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuels vérifiés du 31 mars 2012. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans ces états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels du 31 mars 2012 ci-joints. Les données financières présentées dans les états financiers sont en milliers de dollars canadiens.



2. Adoption des normes comptables pour le secteur public

Au 31 mars 2012 la Société a adopté de façon rétroactive le chapitre SP 3410 révisé « Paiements de transfert ». Selon les NCCSP, la Société doit comptabiliser un paiement de transfert à titre de charge dans l'exercice où le transfert est autorisé et où le requérant satisfait aux critères d'admissibilité. Conséquemment, la Société a comptabilisé de façon anticipée, au 30 juin 2011, les obligations relatives aux programmes d'aide financière aux passifs financiers en réduction de l'excédent accumulé pour un montant de 30 611 \$. Certaines données comparatives au 30 juin 2011 ont donc été retraitées pour tenir compte de cette adoption. La Société a préparé des conciliations permettant de comprendre les effets de ce retraitement.

a) Conciliation de l'état des résultats

Le tableau suivant illustre l'incidence de l'application du chapitre SP 3410 sur les résultats comparatifs du 30 juin 2011.

	30 juin 2011
Déficit	(276)
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	3 469
Excédent	3 193

b) Conciliation de la situation financière

Le tableau suivant illustre l'incidence de l'application du chapitre SP 3410 sur la situation financière au 30 Juin 2011.

	30 juin 2011
Excédent accumulé	44 929
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	(30 611)
Excédent accumulé	14 318

3. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2011-2012 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée en 2012-2013.

Annexe A – Autres renseignements
A - Frais de fonctionnement et d'administration

<i>En milliers de dollars</i>	30 juin Budget	30 juin 2012	30 juin 2011
Salaires et avantages sociaux	5 270	5 117	4 936
Technologies de l'information	639	622	598
Location, taxes, chauffage et électricité	508	537	520
Honoraires professionnels	534	272	359
Amortissement d'immobilisations corporelles	-	269	274
Voyages et accueil	194	125	116
Frais de bureau	161	123	120
Publicité et publications	22	37	31
	7 328	7 102	6 954